

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 71-204/SG/CG portant nomination du chef de service des Contributions directes et du chef de service des Contributions indirectes

n° 71-204/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE  
LA JEUNESSE

Date de publication

8 février 1971

Numéro JO

n° 4 du 25/02/1971

Date du numéro

25 février 1971

### TEXTE INTÉGRAL

M. Henri Borderes, Inspecteur central des Impôts, est, pour compter de la date de son retour au Territoire, nommé Chef du Service des Contributions directes. M. Jean-Louis Mazure, Inspecteur central des Impôts, est maintenu, à titre intérimaire, Chef du Service des Contributions indirectes